

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \  
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \  
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \  
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \  
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Privé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

n° 11 LA LETTRE  
D'INFORMATION  
DE LA COMMUNAUTÉ  
URBAINE  
FÉVRIER 2017

# Orléans Métropole

[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

ÉDITO

## TEMPS DE PAUSE

En raison de la période préélectorale pour les scrutins présidentiel et législatif de 2017, et par souci de prudence et de neutralité (articles L.52-1 et L.52-8 du Code électoral), la parution de l'éditorial du président de la communauté urbaine Orléans Métropole est suspendue.



La communauté urbaine Orléans Métropole choisit le téléphérique pour enjamber le réseau ferroviaire et faire la liaison entre la gare des Aubrais et le site Interives. Le démarrage des travaux est programmé en octobre pour une mise en service fin 2018.

2

INSTITUTIONNEL

Installation de la communauté urbaine Orléans Métropole

3

FINANCES

Budget 2017 : tenir le cap et les engagements

NUMÉRIQUE

On sort ! le portail des sorties sur le territoire

4

INTERIVES

Orléans Métropole opte pour le téléphérique

TRIBUNES LIBRES

INFOS PRATIQUES

ORLÉANS  
MÉTROPOLÉ

Naturellement Val de Loire

# C'est parti pour Orléans Métropole !

**INSTITUTIONNEL** Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'Agglo est devenue officiellement la Communauté urbaine Orléans Métropole. Un nouvel exécutif a été installé le 5 janvier, qui compte 15 vice-présidents et 13 membres dont des conseillers appelés à devenir vice-présidents au passage en métropole.

Nous y sommes ! Le 1<sup>er</sup> janvier, l'Agglo est devenue officiellement Communauté urbaine Orléans Métropole. Une transformation décisive pour le territoire, qui vise à obtenir le statut de métropole dans la foulée. Comme annoncé ces derniers mois et précisé lors de l'événement « Cap sur la métropole », le 5 novembre dernier sur la place du Martroi, cette évolution doit ouvrir de nouvelles perspectives et favoriser l'attractivité, synonyme de gain d'activité génératrice d'emploi.

Au passage, la communauté urbaine a acquis de nouvelles compétences, comme les voiries et aires de stationnement, l'eau potable ou encore le tourisme, qui seront complétées par d'autres (aménagement des gares, valorisation du patrimoine

naturel et paysager, défense incendie...) lors du passage en métropole. On change clairement de dimension sans pour autant reculer sur la proximité et la réponse à l'habitant au quotidien, pierre angulaire du projet de territoire.

Au pilotage, un nouvel exécutif a été installé le 5 janvier, qui traduit la mise en œuvre du pacte de gouvernance élaboré cet automne pour représenter la diversité des communes et la pluralité politique. Il totalise, comme auparavant, 15 vice-présidents dont deux de l'opposition : Christophe Chaillou, maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle, et David Thiberge, maire de Saint-Jean-de-Braye. Auxquels s'ajoutent 13 autres membres, parmi lesquels des conseillers spéciaux appelés à devenir vice-présidents au passage en métropole.



© JEAN FLUVO

## BUREAU DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE ORLÉANS MÉTROPOLE

**Président : Charles-Éric Lemaigen**, adjoint au Maire d'Orléans pour la Nouvelle Gouvernance Ville - Orléans Métropole.

**1<sup>er</sup> vice-président : Olivier Carré**, président délégué et délégation générale (grands projets économiques, grands équipements, numérique et innovation, promotion du territoire et relations internationales).

**2<sup>e</sup> vice-présidente : Marie-Agnès Linguet**, déléguée à l'habitat, logement et politique de la ville, et déléguée aux relations de la commune de Fleury-les-Aubrais avec Orléans Métropole.

**3<sup>e</sup> vice-président : Matthieu Schlesinger**, délégué à l'aménagement durable du territoire, planification urbaine, stratégie foncière, et délégué aux relations de la commune d'Olivet avec Orléans Métropole.

**4<sup>e</sup> vice-président : Jacques Martinet**, délégué à l'aménagement économique, zones d'activités, pépinières, commerce, tourisme, et délégué aux relations de la commune de Saint-Denis-en-Val avec Orléans Métropole.

**5<sup>e</sup> vice-président : Michel Martin**, délégué aux finances, affaires juridiques et moyens généraux.

**6<sup>e</sup> vice-président : Christian Bois**, délégué à l'assainissement et à la mise en place de la nouvelle gouvernance d'Orléans Métropole en lien avec la ville de Saint-Jean-le-Blanc.

**7<sup>e</sup> vice-président : Thierry Cousin**, délégué à la gestion des déchets, et délégué aux relations de la commune de Saint-Denis-en-Val avec Orléans Métropole.

**8<sup>e</sup> vice-président : Philippe Leloup**, délégué à l'emploi, insertion, CFA.

**9<sup>e</sup> vice-président : Alain Touchard**, délégué à la voirie, espaces publics de proximité, infrastructures, coordination de la propreté, et délégué aux relations de la commune d'Ormes avec Orléans Métropole.

**10<sup>e</sup> vice-président : Muriel Sauvegrain**, déléguée aux ressources humaines.

**11<sup>e</sup> vice-président : Christian Braux**, délégué à l'environnement, écologie urbaine, gestion des milieux aquatiques, prévention des risques majeurs, et délégué aux relations de la commune de Saint-Cyr-en-Val avec Orléans Métropole.

**12<sup>e</sup> vice-président : Christian Thomas**, délégué à l'eau potable et à la mise en place de la nouvelle gouvernance d'Orléans Métropole en lien avec la ville de Mardié.

**13<sup>e</sup> vice-présidente : Béatrice Barruel**, déléguée à la recherche, transferts de technologie, enseignement supérieur et vie étudiante.

**14<sup>e</sup> vice-président : Christophe Chaillou**, délégué aux politiques contractuelles et fonds européens, et délégué aux relations de la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle avec Orléans Métropole.

**15<sup>e</sup> vice-président : David Thiberge**, délégué aux transports et déplacements, et délégué aux relations de la commune de Saint-Jean-de-Braye avec Orléans Métropole.

**Président Commission d'appel d'offres : François Lagarde**, également délégué à la police intercommunale des Transports

**Conseillers spéciaux appelés à devenir vice-présidents au passage en métropole : Éric Archenault** (création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage), **Patrick Pinault** (solidarité territoriale, ruralité et cadre de vie), **Laurent Baude** (agriculture urbaine et péri-urbaine), **Nicolas Bonneau** (vélo, circulation douce, itinéraires cyclables), **Christian Dumas** (énergie et transition énergétique) et **Jean-Vincent Valliès** (gestion et coordination des pôles territoriaux)

+ d'info sur [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

# Budget 2017, année de transition

## FINANCES

Tenant compte de l'évolution institutionnelle de la collectivité et des transferts de compétences associés, le budget 2017 d'Orléans Métropole traduit la double volonté de maintenir un investissement fort et d'être réactif dans la réponse aux habitants.

**N**ous avons bâti ce budget pour marquer la continuité dans la politique engagée depuis plusieurs années, tout en intégrant les nouvelles compétences qui ont été transférées en janvier ou qui le seront cet été (avec le passage en métropole, ndlr), rappelle Michel Martin, vice-président d'Orléans Métropole, en charge des Finances. Nous souhaitons conserver une forte capacité d'investissement (137 millions d'euros, tous budgets confondus) sans augmenter le taux de fiscalité pour les ménages comme pour les entreprises. Nous avons aussi pour objectif de poursuivre le désendettement de la collectivité initié en 2013. »

Une équation délicate, rendue possible grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement (270 millions d'euros tous budgets confondus). « Nous restons ainsi conformes aux orientations fixées en 2014 dans notre projet de territoire. »

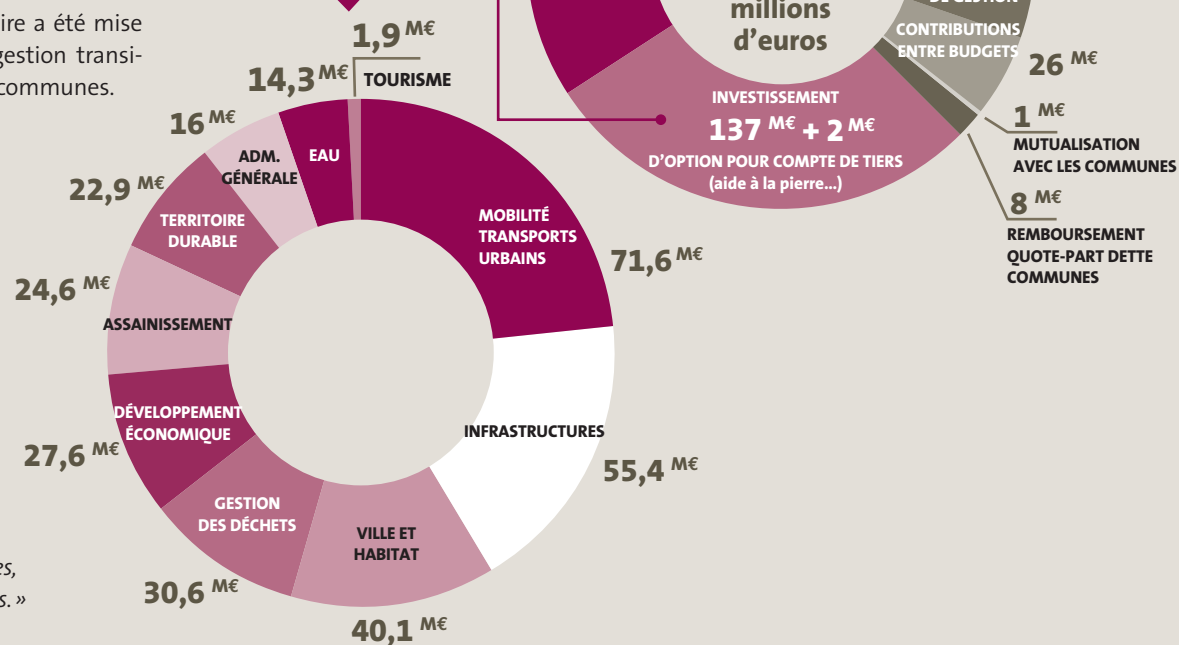
Pour assurer le transfert progressif des compétences

nouvelles, une organisation temporaire a été mise en place, avec des conventions de gestion transitoires entre Orléans Métropole et les communes.

### ASSURER UNE CONTINUITÉ DE SERVICE

« Notre objectif premier est d'assurer la continuité de service pour tous les habitants de l'agglomération. » L'élaboration de ce premier budget a nécessité un gros travail de la part des élus, mais aussi des services des communes et de la communauté urbaine. « Nous allons mettre l'année 2017 à profit pour caler concrètement le transfert des compétences, y compris sur le plan des ressources humaines et financières, et effectuer les ajustements nécessaires. »

**305 millions d'euros dédiés aux projets et aux actions d'Orléans Métropole**



## NUMÉRIQUE

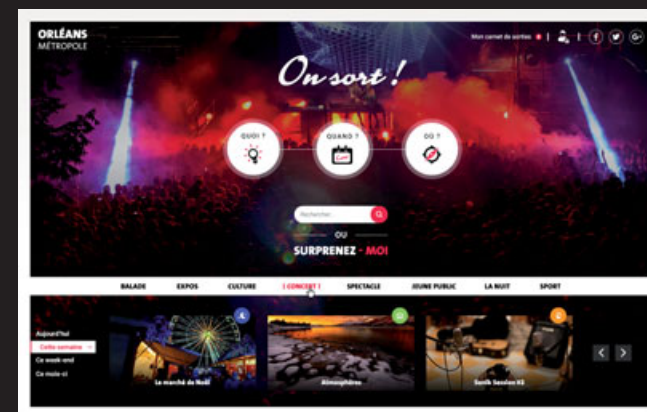
# Lancement du portail *On sort!*

**O**rléans Métropole crée un nouvel outil numérique, baptisé *On sort!*, pour permettre aux habitants d'accéder plus facilement à l'actualité culturelle et événementielle sur le territoire. Il vient en complément du guide mensuel *On sort!*, mis à disposition dans les mairies des 22 communes, avec l'avantage, bien sûr, de pouvoir recevoir et valoriser au quotidien tout ce qui se programme en matière de sorties (culture, sport, balades, vide-greniers...). Car le développement de ce portail s'appuie sur la solution OpenAgenda, utilisée notamment par le ministère de la Culture lors des Journées du patrimoine. Elle permet non seulement d'accueillir et de valoriser les événements proposés par les organisateurs quels qu'ils soient (particuliers, établissements, associations...) sur *On sort!* d'Orléans Métropole, mais aussi d'héberger ces données en libre accès (dans

le respect des conditions fixées par OpenAgenda), qui auront ainsi toutes les chances de rebondir sur d'autres médias d'information, auprès d'autres publics.

Accessible à tout moment et sur tout support (de l'ordinateur au smartphone), *On sort!* se veut très simple d'utilisation et offre à l'utilisateur un espace personnalisé pour partager ses coups de cœur via les réseaux sociaux et constituer son « carnet de sorties ». D'autres fonctionnalités viendront enrichir le portail dans les semaines qui viennent.

- pour s'informer : [sortir.orleans-metropole.fr](http://sortir.orleans-metropole.fr)
- pour contribuer : module sur [sortir.orleans-metropole.fr](http://sortir.orleans-metropole.fr) ou directement sur <https://openagenda.com/orleans-metropole>



# Orléans Métropole choisit le téléphérique

Deux cabines circulant en va-et-vient, d'une surface de 16m<sup>2</sup> et capables d'accueillir 56 passagers chacune, dont 19 assis, transporteront au total environ 1500 personnes par heure et par sens et seront en service 19h par jour en semaine et 18h les samedis et dimanches.

Orléans Métropole a donc porté son choix sur un téléphérique urbain plutôt qu'une télécabine, notamment pour des raisons de sécurité et d'émissions sonores. Il permettra aux futurs utilisateurs de relier, dès décembre 2018, la gare Sncf de Fleury-les-Aubrais à la place Danton, de l'autre côté des rails, en environ 2 minutes 30, à quelque 35 mètres au-dessus du sol. C'est un véritable « tramway urbain », comme décrit par Orléans Métropole et GTM Normandie (filiale de Vinci), mandataire du groupe comprenant Sogea Centre, Poma (constructeur système), Duthilleul (architecte) et Systra (maître d'œuvre).

Les deux cabines s'inspireront d'ailleurs du design de la seconde ligne de tram, reprenant notamment le



© GROUPEMENT VINCI, AGENCE DUTHILLEUL/ILLUST. SERGIO CAPASSO

tissu des sièges et les tons « sable de Loire ». Une unité et une cohérence d'autant plus marquées que le futur exploitant « transports » aura la gestion du téléphérique, la délégation de service publique engagée confiée à Keolis touchant à sa fin le 31 décembre 2018. Les travaux de construction devraient démarrer dès le mois d'octobre et durer environ un an, période de tests comprise, pour une mise en service fin 2018.

**Le téléphérique enjambe les voies ferroviaires pour faire la liaison entre la gare des Aubrais et Interives.**

**Ci-contre, l'intérieur du téléphérique, inspiré du design de la 2<sup>e</sup> ligne de tram, et l'espace d'accueil et d'accès au téléphérique.**



© GROUPEMENT VINCI, AGENCE DUTHILLEUL/ILLUST. SERGIO CAPASSO

## PROCHAIN CONSEIL D'ORLÉANS MÉTROPOLÉ

Jeudi 16 février 2017,  
à 18h, centre municipal d'Orléans

### MOBILITÉ : ATELIERS PARTICIPATIFS

La concertation sur les usages et solutions aux besoins de transports en zone périurbaine, conduite par Orléans Métropole, se poursuit. Un 3<sup>e</sup> atelier est programmé le samedi 4 février au Lab'O, de 9h30 à 12h30 (inscription sur [orleans-metropole.fr](http://orleans-metropole.fr)), pour imaginer les services de mobilité de demain.

### SENIORS / PMR : COLLECTE GRATUITE DES DÉCHETS VERTS

La collecte gratuite des déchets verts, proposée par Orléans Métropole aux personnes âgées et à mobilité réduite, est reconduite en 2017. Les inscriptions sont déjà ouvertes et se font directement en mairie ou auprès de la direction de la Gestion des déchets ([qualitedechets@agglo-orleans.fr](mailto:qualitedechets@agglo-orleans.fr)), selon certaines conditions : avoir 75 ans ou plus, disposer d'une carte d'invalidité ou d'une carte de stationnement pour personne à mobilité réduite et résider dans un habitat individuel. Une fois inscrit, le bénéficiaire reçoit, à son adresse, un calendrier avec les dates de collecte (réalisée une fois tous les 15 jours d'avril à novembre inclus) et des sacs lui permettant de déposer ses déchets verts.

### SCOT : RÉUNIONS PUBLIQUES

Orléans Métropole révisé son Scot et organise deux temps d'information et d'échanges sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Les réunions publiques sont programmées le lundi 6 février à 19h à Saint-Jean-le-Blanc (salle Montission) et le lundi 27 février à 19h à Orléans (auditorium de la médiathèque d'Orléans).  
[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) (Scot)

En raison de la période préélectorale pour les scrutins présidentiel et législatif de 2017, et en accord avec les groupes siégeant au conseil de la communauté urbaine Orléans Métropole, la parution des tribunes est suspendue.

